

Adoption du schéma directeur cyclable de la Ville d'Antony



Le schéma directeur cyclable de la ville d'Antony a été adopté à l'unanimité lors du conseil municipal du 6 avril dernier.

Le vélo est le mode de déplacement le plus efficace et le plus économique sur les trajets compris entre 2 et 5 km. Près de 75 % des déplacements sont égaux ou inférieurs à 5 km en Ile-de-France et la moitié des déplacements en voiture en Ile-de-France est inférieur à 3 km, une distance qui peut être parcourue à vélo en moins de 15 minutes à peine.

A Antony, ce mode de déplacement permet de couvrir quasiment tout le territoire en 15 minutes depuis le centre.

En 2018, d'après l'Insee 2,4% des Antoniens se déplaçaient à vélos. L'objectif de la Loi d'Orientation des Mobilités est d'atteindre 9% en 2024. C'est-à-dire, passer de plus de 3 000 déplacements à vélo par jour à Antony à plus de 11 000 déplacements.

Politique cyclable pour les 10 prochaines années

Antony a souhaité se doter de son schéma directeur cyclable en coordination avec les plans vélos de la Métropole du Grand Paris, de la Région Ile-de-France, du Département des Hauts-de-Seine et de l'Etablissement Public Vallée Sud Grand Paris.

Cet outil, réalisé en concertation avec le Comité Vélo, va planifier la politique cyclable de la Ville pour les dix prochaines années.

Au programme : création d'aménagements cyclables, extension de la zone 30, développement de l'offre de stationnement pour les vélos, service de location de courte et longue durées, animations et communication autour du vélo.

Les investissements prévus s'élèvent à 3,8 MEUR sur les deux mandats (2023-2031) dont 1,4 MEUR pour les 3 années à venir.

Le schéma directeur cyclable tiendra compte des aménagements déjà existants à Antony. A ce jour 80% de la Ville est en zone 30 et la plupart des rues sont en double sens cyclables. Elle a mis en place le cédez-le-passage au feu pour les cyclistes. Il existe plusieurs zones de

rencontres et une aire piétonne en centre-ville.

www.ville-antony.fr

Votre contact

Béatrix Coupeau-Audic

Chargée des relations presse - Direction de la communication

Mairie d'Antony

01 40 96 73 43

beatrix.coupeau-audic@ville-antony.fr